

Publié le 16 mai 2011 à 05h00 | Mis à jour le 16 mai 2011 à 05h00

Préservation du patrimoine religieux: l'imagination appelée en renfort

Gilles Gagné, collaboration spéciale
Le Soleil



Le président de la fabrique de Carleton, Jean-Marc Tremblay, affirme qu'une campagne de financement doit être bien figolée avant d'être lancée.

Gilles Gagné, collaboration spéciale

(Carleton) La sensibilisation des non-pratiquants à l'importance de préserver le patrimoine religieux et une meilleure pluralité des usages pour les lieux de culte constituent des conditions essentielles pour assurer l'avenir des églises et chapelles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Tels sont deux des constats dégagés de la conférence régionale du patrimoine religieux qui s'est tenue à Carleton vendredi. Il y a une centaine de lieux de culte en Gaspésie et aux Îles, incluant une trentaine sous la responsabilité de confessions religieuses autres que catholique.

Soixante-sept de ces lieux ont été l'objet d'une évaluation patrimoniale. Dix-neuf églises catholiques sur 40 se classent

pour le programme d'aide financière à la restauration du patrimoine religieux de l'État québécois, et 13 des 27 églises principalement protestantes.

Même si ce programme d'aide s'est traduit par l'octroi de 7,1 millions \$ des 9,5 millions \$ investis depuis 1995 dans la restauration de 27 lieux de culte gaspésiens et madelinots, les besoins croîtront d'ici 10 ou 15 ans.

Les 100 participants à la conférence régionale s'entendent pour dire que ce programme ne suffira pas à sauver les lieux de culte à valeur patrimoniale.

L'évêque du diocèse de Gaspé, monseigneur Jean Gagnon, a lancé la recherche de solutions en se disant prêt à voir des églises «coupées en deux», pour héberger dans une moitié des activités communautaires ou commerciales afin de diversifier les revenus. Il a invité les gens à regarder «des exemples réussis d'usages multiples. Ça fait bouillir l'imagination».

Dix des 65 fabriques de la région éprouvent des difficultés à boucler leur budget annuel.

Quand les lieux de culte nécessitent en plus une restauration, des campagnes de financement s'imposent. Jean-Marc Tremblay, président de la fabrique à Carleton, signale «qu'une campagne, ça se prépare», si on veut avoir un effet déterminant sur les résultats. Depuis 2006, lui et son équipe ont mené avec succès une collecte de 860 000 \$ pour réparer le clocher.

«Nous avons utilisé une lettre personnalisée. Ça nous a coûté 800 \$ de timbres, mais ça a fonctionné», dit-il. Le recrutement d'un président d'honneur bien en vue et l'accent placé sur le joyau patrimonial que constitue l'église sont d'autres conditions gagnantes, note-t-il.

«On était allé chercher 90 000 \$ dans la population. Quand on est allé voir le conseil municipal, ils n'ont pas eu le choix d'embarquer», dit M. Tremblay.

Ghislain Arsenault, de Bonaventure, assure qu'il est vital d'obtenir l'appui des gens qui ne pratiquent plus leur religion, en leur faisant comprendre qu'il s'agit d'un lieu public à protéger. Il a mené une campagne de 1,1 million \$ il y a 10 ans pour refaire le clocher et la toiture de l'église de sa ville.

«Et 98 % des familles ont contribué», souligne-t-il. Il croit toutefois que la part communautaire de 30 % imposée par le gouvernement du Québec est trop forte. «C'était 15 % auparavant et c'était réaliste. Il faudrait revenir à ça», dit-il, soulignant que les sièges sociaux sont rares dans les régions.